COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 9 octobre 2020 GEC-MIG (2020) Rapport Octobre

COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE

1ère réunion du Comité de rédaction sur les femmes migrantes (GEC-MIG)

Strasbourg, 1-2 octobre 2020

RAPPORT

1. Accueil et introduction

Le Secrétariat souhaite la bienvenue aux participant-e-s à la première réunion du Comité de rédaction et rappelle que cette nouvelle activité se situe dans le cadre du mandat de la Commission pour l'égalité de genre (CEG) pour 2002-2021 et dans le contexte plus large de la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023, dont l'un des objectifs est de protéger les droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile. Le secrétariat explique que, puisque cette première réunion du Comité de rédaction se déroule en ligne, l'élection du ou de la président-e aura lieu à la fin de la réunion, afin de donner aux membres l'occasion de se connaître. Le Secrétariat présidera donc la première réunion du Comité de rédaction. La liste des participantes et participants figure à l'annexe II du présent rapport.

Le Comité de rédaction prend note de cette information sans objection.

2. Tour de table - Présentation des membres

Les membres et observateurs/observatrices du GEC-MIG se présentent brièvement.

3. Adoption de l'ordre du jour

- *Le Comité de rédaction adopte son ordre du jour, qui figure à l'annexe I du présent rapport.*

4. Mandat, méthodes de travail du Comité de rédaction et objectifs de la réunion

Le Secrétariat présente le mandat et les méthodes de travail du Comité de rédaction, ainsi que les objectifs de la réunion.

Le Comité de rédaction prend note de son mandat et des méthodes de travail proposées et convient des objectifs suivants pour la réunion : examiner l'évaluation des besoins ; recevoir et discuter des informations d'expert-e-s provenant de différents secteurs du Conseil de l'Europe et d'organisations de la société civile ; et convenir du champ d'application et de la structure possibles du projet de recommandation.

5. Présentations

Le Secrétariat présente la Recommandation n° R(79)10 du Comité des Ministres aux Etats membres concernant les femmes migrantes.

- *Le Comité de rédaction prend note de la présentation du Secrétariat.*

Louise Hooper, l'experte en soutien au Comité de rédaction , présente le document de discussion préparé pour la réunion, y compris une évaluation des besoins, les normes existantes et les lacunes. Elle rappelle le contexte et les travaux préparatoires à la première réunion du Comité de rédaction, notamment la fiche d'information sur les femmes migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile approuvée par la GEC, les réponses au questionnaire aux États membres lancé par la GEC en juin 2020 et les discussions de la réunion de la Commission pour l'égalité de genre en juillet 2020. La présentation aborde également des questions centrales concernant le champ d'application du projet de recommandation, notamment les groupes de femmes à couvrir.

- *Le Comité de rédaction prend note de la présentation de Louise Hooper et a un premier échange de vues sur le champ d'application du projet de recommandation et sur le contenu du préambule, qui devrait faire référence à toutes les normes pertinentes.*

6. Jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme (Thomas Straub, Greffe de la Cour européenne des droits de l'homme)

Thomas Straub fait une présentation complète de la jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), soulignant que ces arrêts doivent être considérés comme des normes minimales pouvant être dépassées. Il note qu'il y peu d'arrêts relatifs aux besoins ou aux situations spécifiques des femmes migrantes. La présentation aborde les questions relatives aux conditions d'accueil, à la détention, aux procédures d'asile, aux procédures d'éloignement (article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme et principe de non-refoulement), à l'assistance aux personnes devant être éloignées, à la traite des êtres humains et au regroupement familial.

Une discussion a lieu après la présentation et des participantes soulèvent la question de l'accès à la justice pour les femmes migrantes, illustrée par le nombre limité d'affaires portées devant la Cour européenne des droits de l'homme et demandant si cela correspond à un accès limité aux tribunaux nationaux. Le Comité de rédaction discute également de la question de la crédibilité des femmes migrantes et des femmes demandeuses d'asile, comme thème qui doit être examiné par le Comité de rédaction.

- *Le Comité de rédaction prend note de la présentation de Thomas Straub et le remercie pour les informations très utiles.*

7. Présentation des candidat-e-s à la présidence du GEC-MIG

Le Secrétariat annonce qu'il y a une candidate à la présidence du GEC-MIG : Vera Eloi da Fonseca, représentante du Portugal et coordinatrice de l'équipe de projet sur les inégalités croisées au Haut-Commissariat aux migrations du Portugal.

8. Echange avec Christian Mommers, Bureau de la Commissaire aux droits de l'homme

Christian Mommers présente les activités pertinentes de la Commissaire aux droits de l'homme sur les femmes migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile, en indiquant que le Bureau de la Commissaire est favorable à un champ d'application large et à une approche inclusive pour le projet de recommandation. Il énumère une série de préoccupations sur cette question, à savoir : la nécessité de procédures d'asile et de structures d'accueil sensibles au genre ; les obstacles rencontrés par certains groupes de femmes, notamment les femmes sans papiers et les femmes transgenre ; et la nécessité de mettre en place des pares-feux. La nécessité de garantir les droits sexuels et reproductifs de toutes les femmes, d'assurer des itinéraires migratoires sûrs et légaux, les inquiétudes liées à l'utilisation de la détention et les risques spécifiques au genre concernant les retours sont également évoqués. En outre, le représentant du Bureau de la Commissaire aux droits de l'homme souligne la nécessité de lutter contre les discriminations, d'instaurer des permis de séjour indépendants (et les obstacles spécifiques auxquels les femmes sont confrontées à cet égard), l'accès à l'éducation et la question de la participation des femmes migrantes à la vie civique et politique. Dans la discussion qui suit, la situation des femmes migrantes dans les régions extérieures de l'Europe est également mentionnée comme sujet de préoccupation.

- *Le Comité de rédaction prend note de la présentation de Christian Mommers et le remercie pour les informations très utiles.*

9. **Liens avec les dispositions pertinentes de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul) et les conclusions du Groupe d'expert-e-s sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) (Francesca Montagna, Secrétariat du GREVIO)**

Francesca Montagna, du Secrétariat du Groupe d'expert-e-s sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO), fait une présentation sur les dispositions pertinentes de la Convention d'Istanbul et les conclusions des rapports de suivi par pays du GREVIO. La présentation se concentre principalement sur l'article 4§3 (anti-discrimination) et le chapitre VII (Migration et asile) de la Convention d'Istanbul. Les rapports de suivi du GREVIO ont identifié comme sujets de préoccupation la disponibilité et l'accès à des services spécialisés et à des structures d'accueil sensibles au genre pour les victimes de violence.

La représentante du Saint-Siège soulève la vulnérabilité des femmes face à la traite et au trafic d'êtres humains, dont les femmes et les filles sont la majorité des victimes, comme étant un sujet de préoccupation.

- *Le Comité de rédaction prend note de la présentation de Francesca Montagna et la remercie pour sa contribution intéressante.*

10. **Échange avec Alyssa Ahrabare, chargée de projet, Réseau européen des femmes migrantes**

Alyssa Ahrabare fait une présentation, au nom du Réseau européen des femmes migrantes (ENoMW), concernant la situation des femmes migrantes et leurs recommandations à propos des violences sexuelles et fondées sur le genre, des questions d'intégration et de l'impact du COVID-19. Elle souligne la nécessité d'une approche intersectionnelle qui inclut le sexe/genre, la race et d'autres caractéristiques dans la lutte contre la discrimination, la violence et les stéréotypes auxquels les femmes migrantes sont confrontées, et les groupes nécessitant une attention particulière dans différents domaines (par exemple, les victimes de violence, les filles, les travailleuses domestiques et saisonnières). Elle soulève également la question des structures d'accueil et de protection sensibles au genre, de la reconnaissance des qualifications et des compétences, de l'accès à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, de la nécessité de lutter contre les stéréotypes, de garantir la participation des femmes et des filles à la vie sociale et politique, et de financer et de soutenir les organisations de femmes migrantes ainsi que les programmes et politiques spécifiques.

- *Le Comité de rédaction prend note de la présentation d'Alyssa Ahrabare, la félicite pour le travail accompli par ENoMW et la remercie pour les informations très utiles.*

11. **Synthèse des discussions**

Louise Hooper résume les discussions à la fin de la première journée, soulignant un large consensus au sein du Comité de rédaction quant à la nécessité de revoir et d'actualiser de manière significative la Recommandation n° R(79)10 concernant les femmes migrantes, en adoptant un large champ d'application couvrant tous les sujets inclus dans l'évaluation des besoins, ainsi que les femmes et les filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile. Elle indique que l'intersectionnalité, la crédibilité des femmes auprès des tribunaux, les procédures sensibles au genre et les lacunes en matière de structures d'accueil et de protection ont été évoquées comme sujets de préoccupation. Les discussions ont fait ressortir la nécessité de faire référence aux engagements existants par le biais de normes pertinentes et d'examiner plus avant la manière d'inclure les définitions dans la nouvelle recommandation,

- *Le Comité de rédaction remercie l'experte et convient que son résumé reflète correctement les discussions de la première journée de réunion.*

12. Élection de la présidente du GEC-MIG

Vera Eloi da Fonseca, candidate à la présidence, est élue par acclamation pour un mandat d'un an.

- *Le Comité de rédaction élit Vera Eloi da Fonseca à la présidence du Comité de rédaction.*

13. Échange avec les ONG

Franziska Ilse-Shams présente les activités et les recommandations de DaMigra e.V. (une organisation parapluie des femmes migrantes en Allemagne). Parmi les sujets de préoccupation de DaMigra, citons : l'autodétermination et l'autonomisation économique des femmes migrantes ; la pleine application de la Convention d'Istanbul, y compris l'accessibilité des services et des informations sur la violence envers les femmes ; la protection sur le lieu de travail (en tenant compte du COVID-19 et du rôle essentiel des travailleuses migrantes pendant l'épidémie) ; et le soutien / les politiques visant à améliorer les compétences linguistiques et numériques des femmes migrantes.

Sara Khadang, présidente de l'association française Plurielles, présente les activités et les recommandations de son organisation, qui travaille avec les femmes migrantes depuis 1995, principalement sur les questions d'intégration sociale et d'emploi. Mme Khadang souligne la nécessité de davantage de formations linguistiques et numériques de qualité pour les femmes migrantes. Elle souligne également les inégalités existantes sur le marché du travail (absence d'égalité des chances et discrimination salariale), et la nécessité d'améliorer et d'adapter les procédures et les politiques en matière de reconnaissance des qualifications, des diplômes et des compétences. Elle souligne aussi l'importance d'avoir des travailleurs et des travailleuses sociaux/sociales professionnel-le-s et qualifié-e-s pour soutenir les femmes migrantes dans tous les domaines de la vie.

- *Le Comité de rédaction prend note des présentations de Franziska Ilse-Shams et de Sara Khadang et les remercie pour le travail accompli par leurs organisations et leur précieuse contribution.*

14. Champ d'application et structure possibles du projet de recommandation

Le Secrétariat présente le champ d'application et la structure possibles du projet de recommandation, sur la base des discussions du Comité de rédaction. L'objectif sera d'actualiser la Recommandation de 1979 et d'y inclure de nouveaux éléments à discuter et à analyser par le Comité de rédaction. La nouvelle recommandation devrait couvrir toutes les femmes et les jeunes filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile et répondre aux besoins de groupes spécifiques. Le projet devrait inclure tous les sujets inclus dans l'évaluation des besoins et prendre en compte les thèmes et les préoccupations soulevées lors de la réunion. Il est proposé que les lignes directrices à inclure dans l'annexe au projet de recommandation soient provisoirement structurées selon les cinq rubriques suivantes 1) Questions horizontales ; 2) Arrivée ; 3) Protection ; 4) Résidence et intégration ; et 5) Retour.

Les membres du GEC-MIG expriment leur accord avec cette proposition. Certains points supplémentaires sont également soulignés, notamment la santé et le bien-être des femmes migrantes, les stéréotypes et le contrôle social négatif, la question de la crédibilité des femmes migrantes et la nécessité de procédures sensibles au genre, tant en ce qui concerne l'accès à la justice que les politiques d'asile.

- *Le Comité de rédaction convient de préparer un projet de recommandation suivant une approche large, portant sur toutes les politiques pertinentes et couvrant les femmes et les filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile.*

15. Prochaines étapes et clôture

La Présidente du Comité de rédaction présentera le rapport de la réunion à la Commission pour l'égalité de genre (le 22 octobre 2020). Le Secrétariat et l'experte prépareront un avant-projet de recommandation, sur la base convenue, comprenant un projet de préambule, une partie opérationnelle et une proposition de structure pour l'annexe. L'avant-projet sera envoyé aux membres du GEC-MIG pour commentaires avant la réunion de décembre.

Les membres du GEC-MIG sont également invité-e-s à faire des propositions concernant des expert-e-s ou représentant-e-s de la société civile qui pourraient être invité-e-s à présenter leurs travaux et leurs recommandations lors des prochaines réunions du Comité de rédaction.

- *Le Comité de rédaction convient des prochaines étapes à suivre, y compris la présentation de ses travaux lors de la prochaine réunion de la Commission pour l'égalité de genre, et la préparation de sa 2ème réunion.*

16. Date et lieu de la prochaine réunion

La 2ème réunion du GEC-MIG aura lieu les 14 et 15 décembre 2020 (le format de la réunion sera communiqué en temps utile).

ANNEXE I
ORDRE DU JOUR

Jeudi 1er octobre

10h00 – 10h30	Accueil et présentation (**Secrétariat)**
	Tour de table - Présentation des membres
10h30 – 10h45	Adoption de l'ordre du jour *Ordre du Jour* (GEC-MIG (2020) OJ1)
	Mandat, méthodes de travail du Comité de rédaction et objectifs de la réunion (**Secrétariat)**
10h45 – 11h30	Présentations Recommandation n° R(79)10 du Comité des ministres aux Etats membres concernant les femmes migrantes (**Secrétariat**)
	Analyse des besoins : normes existantes et lacunes, valeur ajoutée d'une recommandation, structure et champs d'application proposés pour le projet de la recommandation (**Louise Hooper**, experte d'appui aux travaux du GEC-MIG) (GEC-MIG (2020) 1)
	Discussion
11h30 – 11h45	*Pause-café*
11h45 – 12h15	Jurisprudence pertinente de la Cour européenne de droits de l'homme (**Thomas Straub**, Greffe de la Cour européenne de droits de l'homme)
	Discussion
12h15 – 12h30	Présentation des candidat-e-s à la présidence du GEC-MIG
12h30 – 14h00	*Pause-déjeuner*
14h00 – 14h30	Echange de vues avec **Christian Mommers**, Bureau de la Commissaire aux droits de l'homme
14h30 – 15h00	Liens avec les dispositions pertinentes de la Convention sur l'élimination et la lutte contre la violence envers les femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul) et les conclusions du Groupe d'expert-e-s sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) (**Francesca Montagna**, Secrétariat du GREVIO)
	Discussion
15h00 – 15h30	*Pause-café*

15h30 – 16h00	Echange avec les ONG **Alyssa Ahrabare,** responsable du projet, Réseau européen de femmes migrantes
16h00 – 16h30	Résumé des discussions (**Louise Hooper**)
	Conclusions et clôture du premier jour

***

Vendredi 2 octobre 2020

10h00 – 11h00	Echange avec les ONG (suite) **Franziska Ilse-Shams**, DaMigra e.V. (organisation parapluie des femmes migrantes), Allemagne
	Sara Khadang, Présidente, Plurielles, France
11h00 – 11h15	*Pause-café*
11h15 – 12h00	Champ d'application et structure possibles du projet de Recommandation - présentation par le **Secrétariat**
	Discussion
12h00 – 12h15	Election du/de la président-e du GEC-MIG
12h15 – 12h30	Adoption des décisions (si nécessaire)
	Prochaines étapes et clôture

ANNEXE II

LISTE DES PARTICIPANTES et PARTICIPANTS

Représentant-e-s

Arménie
Diana TUMANYAN
Division des questions d'asile et du soutien juridique, Service des migrations

Belgique
Khadija AZNAG
Agence flamande pour l'intégration et l'intégration civique

Jessica OUAZZANI
Service public de Wallonie
Direction de l'intégration des personnes d'origine étrangère et de l'égalité des chances

Lauraline MICHEL
Direction de l'Egalité des Chances
Fédération Wallonie Bruxelles

Margherita ROMENGO
Direction de l'Egalité des Chances
Fédération Wallonie Bruxelles

Bosnie-Hérzegovine
Kika BABIĆ-SVETLIN
Samra FILIPOVIĆ-HADŽIADIĆ
Agence pour l'égalité de genre

Croatie
Martina BOSAK
Bureau du gouvernement pour l'égalité de genre

Estonie
Kaisa ÜPRUS-TALI
Office national de l'assurance sociale

Finlande
Varpu TAARNA
Centre de compétences sur l'intégration des migrants
Ministère des affaires économiques et de l'emploi

France
Alexis RINCKENBACH
Bureau des affaires européennes et internationales
Ministère des solidarités et de la santé

Géorgie
Lela AKIASHVILI
Cabinet du Premier ministre de Géorgie

Ana LOMINADZE
Représentation Permanente de Géorgie auprès du Conseil de l'Europe

Guliko MATCHARASHVILI
Secrétariat des droits humains, Conseil des droits humains, Administration du gouvernement de Géorgie

Grèce
Angeliki PAPAZOGLOU
Direction de la protection sociale et des services de conseil
Secrétariat général pour la politique familiale et l'égalité de genre
Ministère du travail et des affaires sociales

Islande
Tryggvi HALLGRÍMSSON
Direction de l'égalité

Italie
Cordialina COPPOLA
Affaires internationales et générales
Service de l'égalité des chances

Malte
Alexander TORTELL
Unité Interculturelle et Anti-Racisme
Direction des droits humains

République de Moldova
Lilia PASCAL
Service des politiques visant à assurer l'égalité entre les femmes et les hommes
Ministère de la santé, du travail et de la protection sociale

Anastasia ZAHARIA
Service de la politique professionnelle et de la réglementation des migrations
Ministère de la santé, du travail et de la protection sociale

Pays-Bas
Laurens VAN DOEVEREN
Service de la politique de migration
Ministère de la justice et de la sécurité

Pologne
Lidia LEŚNIEWSKA-RÓŻYCKA
Bureau du Plénipotentiaire du gouvernement pour l'égalité de traitement
Ministère de la famille, du travail et de la politique sociale

Portugal
Vera Eloi da FONSECA
Haut-Commissariat aux migrations

Roumanie
Aurora MARTIN
Agence nationale pour l'égalité des chances

Fédération de Russie
Olga OPANASENKO
Ministère des Affaires Etrangères

Serbie
Ljiljana LONCAR
Cabinet du vice-Premier ministre

République Slovaque
Alžbeta KVASNIČKOVÁ
Service des migrations et de l'intégration du ministère de l'Intérieur

Espagne
Lara FERGUSON VÁZQUEZ de PARGA
Institut des femmes et pour l'égalité des chances

María NAREDO MOLERO
Cabinet de la Secrétaire à l'égalité et à la lutte contre la violence fondée sur le genre
Ministère de l'égalité

Suède
Charlotte ROTH OLANDERS
Ministère de la Justice, Section de la politique de migration et d'asile

Turquie
Onur DİNÇER
Direction générale de la condition féminine
Ministère de la famille, du travail et des affaires sociales

Ukraine
Iryna POSPIELOVA
Représentation permanente de l'Ukraine auprès du Conseil de l'Europe

* * *

OBSERVATEURS/OBSERVATRICES PERMANENT-E-S

Saint Siège
Flaminia VOLA
Section des Migrants et des Réfugiés du Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral

* * *

ETATS NON- MEMBRES

Tunisie
Raoudha LABIDI
Autorité nationale de lutte contre la traite des personnes

Samira BEN HASSINE
Ministère de la femme, de la famille et des personnes âgées

* * *

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)
Andreas WISSNER
Représentant

Jutta SEIDEL
Associée juridique principale

Paul BLANCHARD
Stagiaire

Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE
Pablo ROJAS COPPARI
Conseiller en matière de migration et de liberté de circulation

* * *

EXPERTES
Louise HOOPER
Avocate
Conseillère auprès du Comité de rédaction

Réseau européen des femmes migrantes
Alyssa AHRABARE
Responsable de projet

DaMigra e.V. , Organisation parapluie de femmes migrantes, Allemagne
Franziska ILSE-SHAMS
Responsable de projet

Association Plurielles, France
Sara KHADANG
Présidente

* * *

ORGANES ET COMITES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Conférence des Organisations internationales non-gouvernementales du Conseil de l'Europe
Anne NEGRE
Vice-Présidente en charge de l'Egalité

* * *

SECRETARIAT
DGII : DIRECTION GENERALE DE LA DEMOCRATIE
Direction de la Dignité Humaine, de l'Egalité et de la Gouvernance
Claudia LUCIANI
Directrice

Service de la dignité humaine et de l'égalité de genre
Daniele CANGEMI
Head of Department/Chef de Service
E-mail : nicola-daniel.cangemi@coe.int

Division pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Cécile GRÉBOVAL
Secrétaire du Comité de Rédaction
Responsable de Programme
E-mail : cecile.greboval@coe.int

Carolina LASÉN DIAZ
Secrétaire de la GEC
Responsable de Programme,
E-mail : carolina.lasen-diaz@coe.int

Adrienne LOOBY
Co-Secrétaire de la GEC
E-mail: adrienne.looby@coe.int

Evrydiki TSELIOU
Assistante administrative
E-mail : evrydiki.tseliou@coe.int

Eva GONZALEZ DE LA ARADA
Stagiaire
E-mail : eva.gonzalez-arada @coe.int

* * *

Division pour la violence à l'égard des femmes (Secrétariat du GREVIO)
Francesca MONTAGNA
Administratrice

***

Direction de l'anti-discrimination
Unité d'Orientation sexuelle et identité de genre
Eleni TSETSEKOU
Cheffe d'unité

* * *

Assemblée Parlémentaire
Commission sur l'égalité et sur la non-discrimination
Penelope DENU
Cheffe du Secrétariat

Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées
Olga KOSTENKO
Secrétaire
Responsable de projet, Réseau parlementaire sur les politiques des diasporas

Léa DE BARROS
Stagiaire

Bureau de la Commissaire aux droits de l'homme
Christian MOMMERS
Conseiller

Bureau du Représentant spécial de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés
Claire WINDSOR
Conseillère juridique

Greffe de la cour européenne de droits de l'homme
Thomas STRAUB
Juriste

* * *

Interprètes
Rémy JAIN
Isabelle MARCHINI
Gillian WAKENHUT